

**ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN PROJET PARTICULIER
RÉSOLUTION CA20 220012**

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a adopté, lors de sa séance ordinaire du 13 janvier 2020, la résolution suivante :

CA20 220012

Projet particulier d'occupation pour l'immeuble situé au 950, chemin des Moulins (Distillerie Sazerac) (secteur Pointe-Saint-Charles)

Cette résolution est en vigueur et est disponible pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Montréal, le 17 janvier 2020

La secrétaire d'arrondissement
Daphné Claude